

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL523

présenté par

Mme Bellamy, rapporteure pour avis au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation

ARTICLE 14

À la dernière phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« présente »

le mot :

« précise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.